



Bouloc, le 19 février 2018

Nos références : GC/MO/19/02

Guide d'utilisation

****Agenda Partagé****

I. CONNEXION

Entrez vos identifiants (*à récupérer au service communication de la mairie uniquement*)

- Adresse e-mail
- Mot de passe

Connectez-vous à « Google agenda » <https://www.google.com/calendar>

II. UTILISATION

Lorsque vous arrivez sur la page « agenda » vous avez accès à plusieurs salles de la Maison des Associations, du Complexe Sportif ou encore du Presbytère.

Dès à présent, vous allez pouvoir réserver les salles dont vous avez besoin, pour cela nous vous demandons de bien vouloir inscrire pour chacune de vos réservations :

- Nom de l'association
- Nom de la personne ayant réservé la salle
- Objet de la réservation
- Le numéro de téléphone de la personne ayant réservé la salle
- L'adresse e-mail de la personne ayant réservé la salle

****Dans le cas où ces éléments ne seraient pas renseignés la réservation sera annulée.***

Pour le bon fonctionnement de l'agenda partagé, nous vous demandons :

- De ne pas déplacer ou modifier les réservations existantes
- D'effectuer vos réservations sur la bonne salle et le bon créneau horaire souhaité
- De continuer à nous informer par e-mail à communication@mairie-bouloc.fr de toutes les manifestations de l'association du type assemblées générales, évènements.
- D'écrire votre réservation en lettre minuscule
- De vous déconnecter après chaque utilisation

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

Arrondissement de Toulouse

MAIRIE DE BOULOC



**La municipalité reste prioritaire sur les réservations des salles et s'engage à prévenir l'interlocuteur par mail ou par téléphone si un déplacement est à envisager.*

**Toutefois, nous sommes sur une période « test » si nous constatons des problèmes d'utilisation nous mettrons l'agenda partagé uniquement en mode « lecture seule ».*

Les clés des salles sont à récupérer à l'accueil de la mairie.

Si vous rencontrez un problème, nous restons à votre disposition pour vous aider au 05.62.79.94.85